

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY2055H

**Titre long** Psychologie de la perception

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Hiver 2023

**Horaire** Mercredi 9h00 à 12h00

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca/>

**Description courte et  
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre**



Martin Arguin, Ph.D., professeur titulaire

**Coordonnées** [Martin.arguin@umontreal.ca](mailto:Martin.arguin@umontreal.ca)  
<https://www.neurocognitionvisionlab.org/>

**Disponibilités** --

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** À déterminer

**Disponibilités** En personne (présentiel ou via vidéo) : Sur rendez-vous. Via le forum destiné aux consultations: En tout temps, jusqu'à 16h00 la veille d'un examen.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Acquisition des principes fondamentaux déterminant l'encodage et le traitement de l'information sensorielle. Familiarisation avec les méthodes d'étude de la perception et avec les théories actuelles. Acquisition des connaissances de base pertinentes à la perception des différentes propriétés de la stimulation visuelle et au fonctionnement des systèmes auditif et tactile.

### Objectifs d'apprentissage

--

### Compétences développées

--

### Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux en présentiel et consultations hors classe avec l'auxiliaire à l'enseignement. Les présentations en classe seront généralement accompagnées de plusieurs démonstrations. Il est vivement recommandé de faire les lectures proposées pour chaque cours avant la tenue du cours.

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
11 janvier	Présentation du plan de cours. Pourquoi étudier la perception? Approches pour l'étude de la perception. Fondements psychophysiques.		p. 2-20 de Wolfe et al. (voir plus bas; toutes les lectures recommandées sont tirées de ce volume)
18 janvier	Bases physiologiques de la perception. Anatomie et physiologie oculaire.		p. 20-28, 32-46
25 janvier	Interactions neuronales et traitement de l'information. Champs récepteurs dans le système visuel.		p. 47-53, 56-67, 75-78, 81-87
1 février	Organisation fonctionnelle du système visuel.		p. 68-74, 78-81, 92-100
8 février	Perception et reconnaissance des objets.		p. 100-127
15 février	Perception de la couleur.		p. 130-162
22 février		Examen intra	
8 mars	Perception de la profondeur et de la taille.		p. 166-201
15 mars	Attention visuelle.		p. 210-245
22 mars	Perception du mouvement.		p. 248-269
29 mars	Audition: Stimulus, anatomie et physiologie, perception des hauteurs.		p. 274-297
5 avril	Audition: Localisation sonore, analyse de scènes auditives.		p. 304-331
12 avril	Perception cutanée.		p. 406-442
19 avril		Examen final	

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Choix multiples (50 questions)	2023-02-22	50%
Examen en classe	Choix multiples (50 questions)	2023-04-19	50%

## Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Ne s'applique pas
Matériel autorisé aux examens	Aucun

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

<b>Documents</b>	J. M. Wolfe et al. (2021). Sensation and Perception 6th Edition. Oxford University Press. (disponible à la Librairie de l'Université, Pav. Roger-Gaudry ou sur Oxford Learning Link -- <a href="https://learninglink.oup.com/">https://learninglink.oup.com/</a> ou sur Red Shelf -- <a href="https://www.redshelf.com/">https://www.redshelf.com/</a> ). Tout le reste de la documentation requise sera sur <a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Wolfe et al. (2021) – Bibliothèque Thérèse-Gouin-Décarie
<b>Équipement (matériel)</b>	Ce qu'il vous faut pour prendre des notes.

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	--
<b>Sites Internet</b>	--
<b>Guides</b>	--
<b>Autres</b>	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2023-01-24

**Date limite d'abandon** 2023-03-17

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

### Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

### Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

### Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

### Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

### Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

### Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

### Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

### Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.